

5^{ème} leçon sur la Providence.
- 5^{ème} Dimanche du Carême -
21 Mars 2010
Jn 8, 1-11

« Et toi, Maître, qu'en dis-tu ? ».

On pourrait faire la liste des questions qui sont posées à Jésus dans l'Évangile.

Et commencer par l'évangile de saint Jean :

- Où demeures-tu ?
- D'où me connais-tu ?
- Quel signe nous montres-tu – pour agir ainsi ?
- Comment naître à nouveau quand on est vieux ? Etc.

De ces questions on en trouverait de toutes sortes, mais pas tant que ça, parce qu'on s'apercevrait, en relisant l'Évangile, que Jésus pose plus de questions qu'on ne lui en pose. Par crainte, sans doute, puisque nombre de questions sont soulevées mais qui restent entre les auditeurs eux-mêmes : on se pose des questions au sujet de Jésus, davantage qu'on ne lui en pose directement. Ce qui n'est pas la meilleure façon d'avoir les bonnes réponses.

Vous verrez encore, si vous faites l'analyse, que ces questions viennent en incompréhension, signes des limites de notre intelligence, et disons surtout qu'elles prennent, ces questions, une forme terrible au moment de la Passion, quand Pilate demande, dans un ultime interrogatoire : « Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te relâcher et que j'ai pouvoir de te crucifier ? » (Jn 19, 10).

Cette perspective de mort est logique en ce 5^{ème} dimanche du Carême, d'ouverture de la semaine de la Passion. La mort arrive, quel que soit l'évangile que l'on prend : celui de base, dit de l'année A ou des Catéchumènes, est la mort de Lazare, dont le retour provisoire à la vie entraîne la condamnation à mort de Jésus. L'année B, l'année dernière, c'était, au chapitre 12 de saint Jean, la confrontation de Jésus à sa propre mort, et l'acceptation par Jésus de sa mort : si le grain de blé ne meurt, il reste seul. Et cette année C, ce dimanche, la mort prend les traits d'un acte légal, d'un acte de justice : une lapidation.

Ce qui nous ramène à la question posée à Jésus, qui se démarque des questions très générales sur ce qu'il faut faire dans la vie (Que devons-nous faire pour travailler aux œuvres de Dieu ? Bon maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?). Voyez en effet son caractère très particulier :

- 1° Elle porte sur une décision à prendre.
- 2° C'est une décision grave, de vie ou de mort.
- 3° Cette décision est à prendre pour l'exemple.

Cette gravité contraste avec la banalité de l'événement : une infidélité sexuelle. Je le dis, non pour s'y résoudre, mais pour souligner en toile de fond l'universalité du sujet, très ordinaire.

Je vous propose trois remarques.

Cette décision est à prendre pour l'exemple ; ces hommes se proposent de tuer une femme pour l'exemple. Nous disons : conformément à la Loi. En l'occurrence, la Loi n'a d'autre visée que d'enrayer l'escalade, d'éviter que ça recommence : elle ne répare rien. L'adultère a eu lieu, et la lapidation n'y changera rien, sinon d'éviter que cette bougresse recommence, elle ou une de ses semblables : Ma fille, ou ma femme, si tu couches avec un homme qui n'est pas le tien, tu seras lapidée comme cette pauvre. Alors réfléchis par deux fois.

Et c'est Jésus qui va marquer un point d'arrêt.

Cette scène est aussi importante que le sacrifice d'Abraham, lorsque Dieu demande à Abraham de lui sacrifier Isaac, son fils unique, chéri, et qu'il l'arrête au dernier moment, donnant ainsi un point d'arrêt à tous les sacrifices humains, qui existaient à l'époque. Je n'en veux pas, dit le Seigneur. L'arrêt de la lapidation de cette femme infidèle, dans l'évangile, douze siècles après Abraham, marque un tournant encore plus grand dans l'Histoire : l'interdiction de confondre le péché et le pécheur, l'acte et la personne. Vingt siècles après, nous ne l'avons toujours pas compris.

On aurait pu avoir en première lecture le récit du sacrifice d'Abraham, au chapitre 22 du livre de la Genèse : nous l'entendrons dans la nuit de Pâques. Le texte d'Isaïe est aussi clair : « Je fais un monde nouveau, dit le Seigneur. Je vais faire couler de l'eau dans le désert » (cf. Is 43, 16-21).

Deuxième remarque sur la démarche de ces hommes, démarche perfide (« ils parlaient ainsi pour mettre Jésus à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser »).

Elle va nous permettre de compléter notre réflexion sur la Providence, grâce au Salut, puisque Jésus sauve cette femme de la mort. Ce n'est pas un salut « providentiel » comme on emploie le mot : Jésus ne survient pas providentiellement, comme au détour d'une rue : Ah ! Jésus, tu tombes bien ; on allait massacrer cette diablesse !

Des hommes viennent le voir pour avoir sa bénédiction sur un homicide. Des hommes veulent associer Dieu, le maître de la Vie, à la suppression d'une vie. Comme en 14, quand on bénissait les canons. Mais ils veulent surtout qu'on décide pour eux.

Notre difficulté à comprendre la Providence divine vient du fait que nous concevons le Gouvernement divin comme une instance de décision, et de décision à notre place. Alors que le gouvernement divin est une pédagogie. La Providence est un enseignement. Quand Dieu pourvoit, Dieu enseigne.

Et le gouvernement humain devrait apprendre à assumer cette même part de formation, d'éducation, d'enseignement et d'exemple. Le Chef n'est pas seulement celui qui prend de bonnes décisions, mais qui m'apprend du même coup à faire de même. Il donne l'exemple – ici, de l'absence de jugement : « je ne te condamne pas ».

Ce qui m'amène à ma troisième remarque, sur cette disposition de la Loi, pour l'exemple : « dans la Loi, Moïse nous ordonné de lapider ces femmes-là ». Ce à quoi, saint Paul, dans la deuxième lecture, répond que la justice ne vient pas de l'obéissance à la loi de Moïse mais de la foi au Christ.

Et la question qui m'intéresse, que je voudrais vous poser, est celle-ci : à quelles conditions ce qui arrive aux autres peut m'être utile à moi ?

C'est la question la plus importante de la vie sociale. Il ne s'agit pas de savoir si ce qui arrive aux autres peut m'être utile à moi : chacun sait que cela peut être le cas, qu'il y a des événements qui me parlent, qui me forment, comme il y en a d'autres bien sûr auxquels je suis imperméable. La question est : à quelles conditions cela va-t-il me parler ?

Tout le problème de l'éducation est là, morale, civique, humaine : faut-il châtier les pécheurs, lapider les pécheresses, pour que j'agisse mieux ? Faut-il montrer des images d'accidents de la route pour que je conduise moins vite ? Surtout quand parallèlement la construction des héros, cinématographique et sportive, se fait sur le modèle inverse de risques insensés et de prouesses vertigineuses.

A quelles conditions ce qui arrive aux autres peut m'être utile à moi ?

L'éducation à la responsabilité, et en l'occurrence à la fidélité, peut-elle se faire par défaut, en voyant les conséquences malheureuses ?

Faut-il jouer sur la peur, sur l'émotion, sur toute la gamme des sentiments pour toucher l'intelligence ?

Seigneur, Toi, comment fais-tu pour nous faire grandir ?

Nous avons eu des éléments de réponse ces deux derniers dimanches, qui posaient chacun à leur manière la question de la Providence et du gouvernement divin, du mode de gouvernance de Dieu, et donc de sensibilisation, de responsabilisation, et d'instruction de l'homme. Il y avait la parabole du figuier stérile, où le vigneron implorait la patience du maître, et s'engageait personnellement à faire en sorte qu'il porte du fruit : je vais m'en occuper. Et celle du fils prodigue où le Père sortait par deux fois de sa maison pour accueillir l'un et apaiser l'autre.

A quelles conditions ce qui arrive aux autres peut m'être utile à moi ?

A condition que quelqu'un vienne me parler, personnellement, en miséricorde et vérité. Comme le vigneron vient parler au maître de la vigne, comme le père de la parabole vient parler à chacun de ses deux fils. Comme Jésus s'adresse personnellement à chacun des hommes qui est là : et toi, qui es-tu – pour vouloir la mort du pécheur ?

Comme Jésus parle à cette femme : « Femme, personne ne t'a condamnée ? ». Il ne lui demande pas si elle est innocente – ce serait la pousser à mentir. Il lui rend son Espérance : Va, et ne pêche plus.